

Compte-rendu du CSE constitutif du réseau France 3 du 14 avril 2022

Une nouvelle instance

Première réunion pour le nouveau CSE issu des élections professionnelles dans le réseau régional.

Pour la CGT, vos nouveaux élus sont :

- ▶ Titulaires :
Thierry Pujo (Limoges), Elisabeth Theuil (Clermont-Ferrand), Claire Lacroix (Marseille), Jean-Hervé Guilcher (Brest), Karine Cévaër (Rennes), Pierre Mouchel (Bordeaux), Anne-Sophie Saboureau (Lyon), Laurent Maas (Nancy) et Annabelle Igier (Reims).
- ▶ Suppléants :
Delphine Collin (Poitiers), Pascal Percie du Sert (Fabrique Lyon), Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Danilo Comodi (Le Havre), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Nancy), Laurent Faure (Fabrique Toulouse), Annette Despretz (Marseille) et Sylvie Samson (Orléans).

En guise d'introduction, le président de l'instance, Philippe Martinetti a félicité les 25 élus et réaffirmé sa volonté de « construire un dialogue social apaisé et constructif ».

A l'heure où les candidats à l'élection présidentielle veulent supprimer la redevance voire privatiser l'audiovisuel public, le directeur du réseau régional a jugé essentiels les deux mots : service public. Enfin, il a redit toute l'importance du traitement des questions de santé dans l'entreprise : « j'ai toujours dit que quand on comprenait les questions liées à la santé au travail, on pouvait comprendre tout le reste sur le Réseau ».

Justement, les élus attendent des actes et des preuves sur le sujet. Faut-il croire ce discours ? Les élus ont tout de suite mis la direction en face de ses engagements et de ses responsabilités en désignant 8 membres au sein de la Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) alors que les accords n'en prévoient que 6, un chiffre très insuffisant pour traiter ces questions sur le réseau régional et les sites régionaux de la Fabrique. Malheureusement, la préoccupation de la direction pour la santé semble s'arrêter aux jolis discours, puisqu'elle a annoncé qu'elle contesterait cette désignation devant le juge. Ça commence mal...

Constitution du CSE

Ce CSE avait pour objet de constituer le bureau du Comité, d'élire les représentants du CSE dans les autres instances, d'élire les présidents de commissions.

Bureau

Le bureau a été élu à l'unanimité. Il est composé de :

- Secrétaire : Jean-Hervé Guilcher (CGT, Brest)
- Secrétaires adjointes : Yvonne Roehrig (CFDT, Strasbourg), Rabéa Chakir-Trébosc (CGT, Bordeaux) et Karine Cévaër (CGT, Rennes)
- Trésorière : Annabelle Igier (CGT, Reims)
- Trésorière adjointe : Sabrina Martin (FO, Fabrique Toulouse).

Représentants au CSE central

Les élus ont désigné à l'unanimité leurs 7 représentants au CSE central :

- ▶ Titulaires
Grégory Hen (FO)
Thierry Pujo (CGT)
Pascal Lefebvre (CFDT)
Pierre Mouchel (CGT)
Jean-Hervé Guilcher (CGT)
Bruno Demange (FO)
Yvonne Roehrig (CFDT)
- ▶ Suppléants
Thierry Collin (FO)
Laurence Romet (FO)
Anne-Claire Duloisy-Plainemaison (CFDT)
Chantal Frémy (CGT)
Karine Cévaër (CGT)
Rabéa Chakir-Trébosc (CGT)
Bruno Espalieu (CFDT).

Représentants au CASCI ORTF

Le CSE a désigné à l'unanimité ses 7 représentants qui siégeront au Comité des activités sociales et culturelles interentreprises (CASCI) ORTF, qui va succéder au CI ORTF, suite aux Ordonnances Macron :

Nancy Gressier (CFDT), Anne-Claire Duloisy-Plainemaison (CFDT), Thierry Pujo (CGT), Anne-Sophie Saboureau (CGT), Jean-Hervé Guilcher (CGT), Bruno Demange (FO) et Amélie Douay (FO).

Référente harcèlement du CSE

Les élus ont désigné à l'unanimité Rabéa Chakir-Trébosc, référente du CSE en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.

Même si ce mandat a été créé par les Ordonnances Macron, la loi n'a pas prévu de moyens ni de prérogatives pour cet élu du CSE, qui devrait pouvoir être saisi par les salariés et jouer un rôle spécifique dans la lutte contre le harcèlement. Aujourd'hui, seul le référent harcèlement de la direction – Xavier Froissart, de la direction de la Qualité de vie au travail – a tous les pouvoirs, ce qui interroge pour le moins.

Commissions du CSE

Les élus ont désigné les présidents, vice-présidents ou rapporteurs des différentes commissions du CSE :

- ▶ **Commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).** Rapporteuse : Karine Cévaër (CGT, Rennes). Il s'agit d'une commission obligatoire dans les CSE de plus de 300 salariés. Elle est présidée par l'employeur. Dans les négociations, la direction a refusé que la commission compte plus de 6 membres, rapporteuse comprise. Vu l'importance des problématiques de santé dans le réseau régional, les élus ont décidé de nommer 8 membres, afin de mettre la direction en face de ses responsabilités. Les membres élus par le CSE sont : Rabéa Chakir-Trébosc (CGT, Bordeaux), Emeline Droxler (FO, Strasbourg), Laurence Romet (FO, Amiens), Bruno Espalieu (CFDT, Lille), Olivier Mélinand (CFDT, Brest), Jean-Manuel Bertrand (SNJ, Marseille) et Béatrice Mariani (SUD, Antibes).
- ▶ **Commission des marchés.** Président : Pascal Duquenne (Fabrique Lomme), vice-présidente : Laurence Romet (FO, Amiens). Il s'agit d'une commission obligatoire dans les gros CSE comme celui du Réseau France 3. Elle est composée exclusivement de 6 élus titulaires du CSE. Elle est chargée de choisir les prestataires du CSE pour les contrats supérieurs à 30 000 €.
- ▶ **Economique-structure.** Rapporteur : Danilo Comodi (CGT, Le Havre). Il s'agit d'une commission obligatoire dans les CSE de plus de 1000 salariés. Elle est présidée par l'employeur et compte 5 membres, élus du CSE. Outre le rapporteur, le CSE y a désigné Annette Despretz (CGT, Marseille), Vincent Habran (SNJ, Grenoble), Pascal Lefebvre (CFDT, Lille) et Bruno Demange (FO, Nancy).
- ▶ **Emploi-formation.** Président : Pascal Lefebvre (CFDT, Lille), vice-président : William Maunier (CGT, Nancy). La commission comptera 12 membres. Les salariés peuvent y postuler.
- ▶ **Egalité professionnelle.** Présidente : Myriam Figureau (SNJ, Lyon), vice-président : Grégory Hen (FO, La Fabrique Marseille). Elle est composée de 8 membres. Les salariés peuvent y postuler.
- ▶ **Diversité et handicap.** Président : Laurent Maas (CGT, Nancy), vice-présidente : Rabéa Chakir-Trébosc (CGT, Bordeaux). Elle est composée de 10 membres. Les salariés peuvent y postuler.
- ▶ **Activités sociales et culturelles.** Présidente : Nancy Gressier (CFDT, Lille), vice-président : Thierry Pujo (CGT, Limoges). Elle est composée de 11 membres issus des commissions ASC locales.
- ▶ **Information et aide au logement.** Président : Pascal Lefebvre (CFDT, Lille), vice-président : Thierry Pujo (CGT, Limoges).
- ▶ **Moyens internes de fabrication (MIF).** Président : Laurent Faure (CGT, Fabrique Toulouse), vice-président : Grégory Hen (FO, Fabrique Marseille). Elle est composée de 11 membres. Les salariés peuvent y postuler. Les élus ont demandé à la direction de négocier un accord de méthode permettant de créer une commission des moyens internes de fabrication transversale, afin d'aborder ces questions aussi bien au niveau du réseau régional que du siège.

- ▶ **Antennes numériques et linéaires, information locale et régionale.** Présidente : Claire Lacroix (CGT, Marseille), vice-président : Julien Le Coq (SNJ, Clermont-Ferrand). Elle est composée de 12 membres et est ouverte aux salariés.
- ▶ **Nouvelles technologies.** Président : Bruno Demange (FO, Nancy), vice-président : Olivier Mélinand (CFDT, Brest). La commission est composée de 10 membres et est ouverte aux salariés.

Lors du prochain CSE, les élus constitueront la commission Restauration, qui sera composée des mandataires que le CSE désignera dans les 6 cantines du réseau régional (Nancy, Lyon, Antibes, Marseille, Toulouse et Bordeaux).

Commissions ASC locales

Les élus ont désigné les présidentes et présidents des commissions d'antennes pour les activités sociales et culturelles (ASC). Il s'agit d'élus du CSE ou de RP. A défaut, le CSE nomme en complément un élu qui disposera de la délégation de signature :

Alpes (Grenoble) : Sandrine COURNIL – **Alsace** (Strasbourg) : Christian LAEMMEL – **Aquitaine** (Bordeaux) : Angèle HIS (délégation de signature à Sabrina CORRIERI) – **Auvergne** (Clermont-Ferrand) : Philippe HEITZ – **Bourgogne** (Dijon) : Maryline BARATE (à compléter par un élu délégataire de la signature) – **Bretagne** (Rennes) : Anne ARVOR – **Centre-Val de Loire** (Orléans) : Juliette ROCHE – **Champagne-Ardenne** (Reims) : Badra BRINI – **Côte d'Azur** (Antibes) : Coralie CHAILLAN – **Franche-Comté** (Besançon) : Eric DEBIEF – **Languedoc-Roussillon** (Montpellier) : Philippe SPORTICHE – **Limousin** (Limoges) : Anne-Claire DULOISY-PLAINEMAISON – **Lorraine** (Nancy) : Angélique SERGENT – **Midi-Pyrénées** (Toulouse) : Sabrina MARTIN – **Nord-Pas-de-Calais** (Lille) : Philippe ROUSSELLE – **Normandie-Caen** : Carole LEFRANCOIS – Pays de la Loire (Nantes) : Alexandra BOULAY-DUPE – **Normandie-Rouen** : Julie HOWLETT – **Picardie** (Amiens) : Isabelle DEBRAYE (à compléter par un élu délégataire de la signature) – **Poitou-Charentes** (Poitiers) : Vincent RIVIERE – **Provence-Alpes** (Marseille) : Gabriela DOS SANTOS FERREIRA – **Rhône-Alpes** (Lyon) : Anne-Sophie SABOUREAU – Vendargues : Aïda PRATTE.

Représentants de proximité

Les élus du CSE ont désigné les représentants de proximité des différentes antennes, à l'exception de Dijon, où la liste des candidats aura besoin d'être précisée en local. Dans l'attente, les élus y ont désigné les 4 titulaires pour lesquels la candidature était confirmée :

France 3 Alpes. 4 sièges.

Titulaires : Cédric Barneron, Sandrine Cournil, Philippe Conte, Jérôme Ducrot.

Suppléants : Aurélien Danérol, Grégory Lespinasse, Agnès Devevey, Marie-Charlotte Perrier.

France 3 Alsace. 5 sièges.

Titulaires : Cécile Poure, Richard Madragore, Michel Di Venanzio, Emeline Droxler, Henri Weiken.

Suppléants : Maud Fioro, Marie-Eve Beauclair, Christian Laemmel, Christophe Steiner, Nadia Blot.

France 3 Aquitaine. 5 sièges.

Titulaires : Hélène Chauwin, Sabrina Corrieri, Boris Chague, Hervé Morin, Karim Jbali.
Suppléants : Rabéa Chakir-Trébosc, Nicolas Guérin, Laurent Montiel, Alexis Dumoulin, Sandrine Papin.

France 3 Auvergne. 4 sièges.

Titulaires : Laurent Pastural, Philippe Heitz, Claude Fallas, Marie Morin.
Suppléants : Christian Darneville, Frédéric Nobile, Cécile Pays, Delphine Cros.

France 3 Bourgogne. 5 sièges.

Titulaires : Alain Texier, Patrick Genevois, Fabienne Acosta, Guy Marlier.
Désignation à compléter lors du prochain CSE.

France 3 Bretagne. 5 sièges.

Titulaires : David Mérieux, Maylen Villaverde, Gwendal Poiron, Isabelle Rettig, Chloé Tempéreau.
Suppléants : Olivier Mélinand, Anne Arvor, Thierry Rey-Suares, Hervé Tiercelin, Florence Malésieux.

France 3 Centre Val de Loire. 5 sièges.

Titulaires : Philippe Roy, Sylvie Samson, Stéphane Dosne, Juliette Roché, Dominique Pouget
Suppléants : Philippe Quéau, Benoit Bruère, Vincent Logereau, Arnaud Réguingne, Véronique Tréguer.

France 3 Champagne-Ardenne. 4 sièges.

Titulaires : Teddy Caruel, Badra Brini, Régis Engrand, Stéphanie Gérard.
Suppléants : Layla Landry, Charlotte Meunier, Emmanuelle Gis, Véronique Percebois.

France 3 Côte d'Azur. 4 sièges.

Titulaires : Laurence Collet, Corinne Excoffier, Nathalie Brancato, Pierre-Olivier Casabianca.
Suppléants : Coralie Chaillan, Daniel Gerner, Sébastien Lemaire, Pascale Pauron.

France 3 Franche-Comté. 4 sièges.

Titulaires : Laurent Ducrozet, Pierre Mayayo, Johanna Jacquot-Albrecht, Eric Debief.
Suppléants : Antoine Laroche, Françoise Goiset, Amélie Goiffon, Thierry Chauffour.

France 3 Languedoc-Roussillon. 5 sièges.

Titulaires : Pierre Trouillet, Céline Llambrich, Philippe Sportiche, Jérôme Curato, Jean-Yves Olivier.
Suppléants : Carine Gédéon-Gregorius, Frédéric Rinauro, Isabelle Petit-Félix, Nicolas Chatail.

France 3 Limousin. 5 sièges.

Titulaires : Nadia Adell, Delphine Galliez, Guillaume Schons, Frédérique Bordes, Catherine Gineste.
Suppléants : Adrien Gesta-Flinn, Claude Bottard, Emmanuel Denanot, Nicolas Chigot, Noëlle Vaille.

France 3 Lorraine. 5 sièges.

Titulaires : Catherine Reggianini, Hervé Marchetti, Bruno Demange, Angélique Sergent, Emmanuel Bouard.

Suppléants : Yves Quéméner, Sophie Bartholmé, Thierry Pernin, Nataly Badie, Kamel Khalfouni.

France 3 Midi-Pyrénées. 5 sièges.

Titulaires : Marie-Pierre Fournier, Chantal Frémy, Magalie Debenest, Clément Alet.

Suppléants : Valérie Jach, Virginie Gasnier, Vicenta Sanchez, Emmanuel Wat.

SUD a souhaité mettre en suspens le pourvoiement de son second siège (titulaire et suppléant).

France 3 Nord-Pas de Calais. 5 sièges.

Titulaires : Isabelle Girardin, Philippe Rousselle, Séverine Beaurain, Emilien Vanrenterghem, Claude Preux.

Suppléants : Rémi Pohier, Amandine Maquet, Thomas Leridez, Bruno Espalieu, Bertrand Théry.

France 3 Normandie Caen. 4 sièges.

Titulaires : Sabine Daniel, Carole Lefrançois, Stéphanie Desgranges, Jean-Yves Gélébart.

Suppléants : Guillaume Le Gouic, Olivier Billard, Caroline Vilcocq, Marc-Michel Dherissart.

France 3 Normandie Rouen. 5 sièges.

Titulaires : Danilo Comodi, Justine Giet, Mélanie Mavouzia, Sylvain Tocco, Hervé Colosio.

Suppléants : Marie Delahaye, Julie Howlett, Cécile Lefebvre, Marc Moiroud-Musillo, Bérangère Dunglas.

France 3 Paris-Ile de France. 5 sièges.

Titulaires : Isabelle Audin, Mathieu Caillaud, Marc Taubert, Claudio Tennant, Patricia Dedole.

Suppléants : Abdel Joudi, Sophie Bechir, Pierre de Beaudoin, Vincent Flour, Béatrix Boulon.

France 3 Pays de la Loire. 5 sièges.

Titulaires : Eléonore Duplay, Yann Ledos, Alexandra Boulay-Dupé, Christophe Amouriaux, Guy Pogu.

Suppléants : Eva Clouet, Didier Le Melledo, Sandrine Gadet, Marie-Christine Dupé, Didier Simon.

France 3 Picardie. 4 sièges.

Titulaires : Nicolas Marrousez, Benoît Henrion, Sébastien Le Fur, Jean-Louis Croci.

Suppléants : Didier Trotereau, Marie Sicaud, Mathieu Krim, Haron Tanzit.

France 3 Poitou-Charentes. 5 sièges.

Titulaires : Romain Burot, Cyrille Defives, Jonathan Babin, Florence Goës, Karine Grivet.

Suppléants : Aurélie Socarros, Antoine Morel, Vincent Rivière, Alain Bortot, Thierry Cormerais.

France 3 Provence-Alpes. 5 sièges.

Titulaires : Rémy Dupont, Claire Lacroix, Marc Civallero, Annette Desprez, Véronique Blanc.

Suppléants : Gabriella Dos Santos Ferreira, Nathalie Deumier, Marie-Agnès Péleran, Anne Di Domenico, Philippe Perrot.

France 3 Rhône-Alpes. 5 sièges.

Titulaires : Patricia Jomain, Vincent Frumillon, Denis Milan, Daniel Pajonk, Laure Crozat.

Suppléants : Malika Berda, Luc Perimony, Anne-Sophie Saboureau, Dominique Jachez, Mathieu Boudet.

DMF Nord. 6 sièges.

Titulaires : Laurent Faure, Vincent Courtonne, Vincent Texier, Pascal Duquenne, Philippe Milville, Thierry Lavaill.

Suppléants : Christophe Despre, Benoît Langlet, Olivier Loutz, Xavier Kuyle, Nicole Brame, Alexandre Babelot.

DMF Sud. 7 sièges.

Titulaires : Pascal Percie du Sert, Tancrede Péchon, Yann Gourhant, Hervé Didier, Sébastien Lebailly, Sabrina Martin, Frédéric Maillard.

Suppléants : Isabelle Maheux, Yann Le Mapihan, Marc Esclapez, Aïda Pratte, Virginie Cicero, Alain Prey, Walter Guinet.

VOS ÉLUS CGT AU CSE RÉSEAU

| titulaires | | suppléant-es | |
|---------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| Thierry Pujo Limoges |  | Delphine Collin Poitiers |  |
| Elisabeth Theuil Clermont |  | Pascal Percie Du Sert DMF Lyon |  |
| Claire Lacroix Marseille |  | Rabéa Chakir- Trebosc - Bordeaux |  |
| Jean-Hervé Guitcher Brest |  | Damilo Commodi Le Havre |  |
| Karine Cevaer Rennes |  | Chantal Freny Toulouse |  |
| Pierre Mouchel Bordeaux |  | William Maunier Nancy |  |
| Anne-Sophie Saboureau - Lyon |  | Laurent Faure DMF Toulouse |  |
| Laurent Maas Nancy |  | Annette Desprez Marseille |  |
| Annabelle Igier Reims |  | Sylvie Samsou Orléans |  |

Paris, le 18 avril 2022